

Le Conseil des partenaires

Structure participative en promotion-prévention

Qui sommes-nous ?

Le Conseil des partenaires est composé de plusieurs organismes dont la mission est d'agir en promotion-prévention sur les déterminants de la santé, d'un territoire donné, soit le Réseau local de Jonquière (RLS). Un Réseau Local de Services est une intégration de services de santé et de services sociaux qui vise à assurer un ensemble de services à la population.

Nos partenaires



- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) – Santé publique
- Organismes communautaires
- Ville de Saguenay
- Municipalités
- Centre de services scolaire de La Jonquière
- Cégep de Jonquière
- MRC du Fjord du Saguenay
- Corporation de développement communautaire (CDC) des Deux-Rives
- Services Québec
- Centres de la petite enfance

Un peu d'histoire



La Table de promotion-prévention est devenue le Conseil des partenaires en **2007** suite à l'avènement de la Loi de la santé publique (2003). Le conseil des partenaires est une structure participative liée au conseil d'administration du CSSSJ. Suite aux divers changements légaux et administratifs en santé et services sociaux, les partenaires du territoire ont souhaité poursuivre leur travail d'établir une concertation entre eux en matière de santé publique. Le Conseil des partenaires est composé de **vingt partenaires** élus par des collègues électoraux. Ces collègues électoraux ont été définis en fonction des grands déterminants de la santé. Les activités du Conseil des partenaires sont soutenues par différents comités de travail.

Clientèle visée



- Population de Jonquière ;
- Partenaires du réseau local de services (RLS).

Pour nous joindre



conseilpartenaires@gmail.com

Nos mandats

- Reconnaître** l'importance d'agir en coresponsabilité sur les déterminants de la santé, en vue d'améliorer la santé et le bien-être de la population du réseau local de santé et des services sociaux du territoire de Jonquière ;
- Privilégier** le dialogue et les échanges pour l'identification des cibles, des stratégies et des moyens d'action, que ce soit en matière de promotion et prévention de la santé, de problèmes sociétaux ou de défis de développement ;
- Faire connaître** les projets de promotion et prévention des partenaires ;
- Collaborer et veiller** à la mise en œuvre du Plan d'action régional de la santé publique (PAR-SP) ;
- Assurer** la mobilisation des partenaires intersectoriels sur les déterminants de la santé ;
- Établir** une concertation entre les partenaires du territoire du RLS de Jonquière en matière de santé publique.

Nos rôles

- Formuler**, par l'entremise du comité d'analyse, des recommandations d'attribution des fonds destinés aux partenaires du RLS de Jonquière et en assurer le suivi
- Participer** à des recherches et des études (portrait de la population)
- Mobiliser** les partenaires autour de forums, de projets ou d'actions intersectorielles sur les déterminants de la santé ou d'activités de promotion de la santé et du bien-être
- Traiter** de questions éthiques concernant la santé de la collectivité

Notre approche

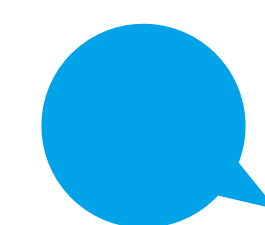
Responsabilité populationnelle

Développement des communautés

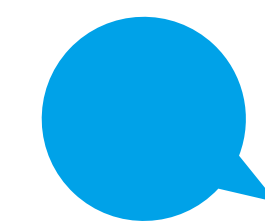
Démocratie participative

Reconnaissance, engagement et respect des partenaires

Les retombées



Des projets soutenus par le PAR-SP permettent à la population d'avoir des services et activités directs de prévention et de promotion dans divers secteurs.



Activités de réflexion avec les partenaires dans le but de cibler les priorités locales, d'informer et d'outiller les partenaires collectivement.

Saviez-vous que ?

La santé, une responsabilité partagée!



En bref

Au final, le Conseil des partenaires c'est : des partenaires du territoire qui, ensemble, **visent à l'amélioration des conditions de santé et de bien-être**, dans une vision de **promotion** et de **prévention**.



Conseil des partenaires